

Vers des Politiques Communales de Santé

# Sixièmes rencontres

## « Vers des politiques communales de santé »

Le samedi 11 juin 2005 à Mons

Aux Ateliers des Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCAM)  
Rue des Sœurs Noires, 2  
Entrée par le parking,  
rue du Grand Trou Oudart

Tél.: 065 35 33 88,  
[www.ateliers-des-fucam.be](http://www.ateliers-des-fucam.be)

### Programme

**9h00** Accueil des participants et découverte des espaces-projets

**9h30** Plénière

- Présentation de la journée et de son déroulement
- Bilan des actions communales de promotion de la santé
  - M<sup>me</sup> Alessia Saldarelli (Mons)
  - M<sup>me</sup> Marie-Line Poucet (Charleroi)
  - M<sup>me</sup> Christine Gallez (Echevin à Jette)
- La santé : atout essentiel pour un développement local à l'échelle de la commune

**10h30** Pause-café et visite des espaces-projets

**11h00** Ateliers thématiques (au choix, programme en pages intérieures)



- Faire un diagnostic local
- Evaluer les actions
- Organiser la participation
- Permettre la permanence des projets

Les animateurs des ateliers seront M<sup>me</sup> Farida Boujraf, MM. Claude Bonte, Ricardo Romero et Bruno Vankelegom

**12h30** Intervention de Madame Catherine Fonck, Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la

Jeunesse et de la Santé de la Communauté française : « Le rôle de l'entité communale dans la mise en œuvre des priorités de santé de la Communauté française »

**12h45** Lunch

Les espaces-projets, ainsi qu'un diaporama de visualisation des projets seront accessibles tout au long de la rencontre.

# Au menu des ateliers

## 1. Faire un diagnostic local

Il y a toujours un diagnostic – même s'il est implicite ou paraît « évident » – à l'origine d'un projet. Il repose souvent sur des statistiques ou sur le repérage d'un problème ou d'un besoin par des professionnels de la santé et/ou des décideurs communaux.

Lorsque le diagnostic se veut « communautaire », il doit recueillir non seulement des données objectives et quantifiées mais aussi le point de vue d'autres personnes que les élus, les professionnels et les experts. Pour recueillir le point de vue des habitants, diverses formules sont envisageables. On peut choisir la classique enquête par questionnaires, mais il existe des techniques plus qualitatives qui ont été utilisées dans le cadre du Réseau (groupe focalisé, reportage photo, réunion au caractère plus ou moins formel, méthode Delphi, recherche-action...). Les deux approches ne sont pas exclusives mais complémentaires.

Le diagnostic communautaire est certes une étape préalable à l'action, mais il peut aussi être déjà une intervention en soi. Il place en effet la population dans une position différente de celle qui lui est assignée habituellement : on lui reconnaît une expertise spécifique et on suppose qu'elle est désireuse de changement. Raison de plus pour partager avec elle les résultats du diagnostic.

Il faudra ensuite s'appuyer sur le diagnostic pour passer à l'action, sans précipitation mais sans trop tarder (ce qui risquerait de décourager les énergies déjà mobilisées). Le diagnostic servira aussi de point de repère pour évaluer les changements obtenus.

### Les questions

- Sur quoi porte le diagnostic local ?
- Quelle méthodologie ? Les techniques d'intervention, le choix d'un territoire pertinent, le temps nécessaire...
- Un diagnostic local, pour quoi faire ? Quelle exploitation pour l'action, l'évaluation ?

## 2. Evaluer les actions

Il est souvent difficile de mesurer l'effet des projets sur les comportements et sur l'état de santé de la population. Pour effectuer une évaluation quantitative, on peut notamment demander la collaboration de structures susceptibles de recueillir des données : hôpitaux, observatoire de la santé...

On attirera néanmoins l'attention sur deux points :

- Même si l'on recueille des informations pertinentes selon une méthodologie garantissant leur fiabilité, encore faut-il pouvoir établir un lien causal entre ces données et les actions entreprises, ce qui ne va pas de soi.
- Les effets d'un projet de promotion de la santé ne se mesurent pas qu'en termes de résultats de santé mais aussi en termes de processus. Il est possible de mesurer des paramètres comme les échanges entre les acteurs impliqués dans le projet, la continuité des partenariats, le degré de participation des citoyens, etc.

Enfin, les effets plus subjectifs d'un projet sont très importants à prendre en compte. L'évaluation peut intégrer ce qui est perçu comme un succès ou un acquis par les partenaires du projet mais aussi par les habitants. Ces paramètres peuvent être par exemple le renforcement du lien social, une plus grande confiance en sa capacité d'agir, l'appropriation de nouveaux savoir-faire, une identité renforcée...

### Les questions

- Quels sont les critères et les indicateurs de qualité dans une démarche de promotion de la santé ?
- Evaluer, pourquoi et avec qui ? Le processus, les résultats, les acteurs...
- Quelle exploitation ? Produire des connaissances, interpréter des données, prendre des décisions...

## 3. Organiser la participation

La participation peut commencer par

une collaboration avec des ressources déjà établies, notamment les Centres Locaux de Promotion de la Santé mais aussi toutes les structures existantes qui sont disponibles et prêtes à apporter leurs compétences, leur expertise, leur dynamisme. Plus largement, on peut commencer par s'adresser aux professionnels qui sont déjà sensibilisés à la question que l'on veut aborder : travailleurs sociaux, infirmières, médecins généralistes...

Quant à la participation citoyenne, il importe de ne pas se leurrer : la plupart du temps, c'est un noyau relativement restreint de citoyens qui adhère activement à un projet. La plus grande partie de la population prend souvent une position d'utilisateur des services proposés ou participe plus ponctuellement aux actions. Néanmoins, il faut compter avec le temps : des personnes qui se montrent hésitantes ou seulement « intéressées » (voire méfiantes) dans un premier temps peuvent, petit à petit, se convaincre de la crédibilité des actions réalisées et s'investir davantage.

Il importe donc que la population soit informée tout au long du projet. Ce qui, en soi, n'est déjà pas une mince affaire car il faut trouver les canaux appropriés ; or ceux-ci ne sont pas toujours les mêmes pour l'ensemble des personnes potentiellement concernées.

Enfin, si la création d'un réseau intracommunal (voire intercommunal) semble souvent s'imposer, il s'agit d'un élément nécessaire mais non suffisant pour que la participation « prenne ». Notamment, il s'avère parfois indispensable de formaliser davantage les partenariats.

### Les questions

- Quels sont les enjeux de la participation ?
- Comment la susciter ? Comment la faire durer ?
- Quels sont les acteurs de la participation et leurs spécificités ?
- Quels sont les facteurs qui facilitent la participation ?

#### 4. Permettre la permanence des projets

Pour que les projets puissent s'inscrire dans la durée, il est fondamental que l'autorité communale s'y implique concrètement et depuis le début. Cette implication donne d'emblée une légitimité au projet; elle doit notamment se manifester par un financement mais aussi par une attitude prospective, le pire étant de lancer un projet pour, dans un deuxième temps, se désinvestir.

Après plusieurs années d'expérience, peut-on considérer que l'existence d'un Echevinat de la Santé est un atout pour que l'action soit non pas ponctuelle

mais constante et globale, prenant en compte les diverses dimensions de la santé ? Un autre atout résiderait dans des interactions plus fréquentes entre les échelons menant des projets; le réseau « Vers des politiques communales de santé » peut offrir une plate-forme pour ces échanges.

Autres facteurs possibles de durabilité d'un projet :

- Le projet est en prise sur un problème ou un enjeu qui rencontre un réel intérêt dans la population.
- Il existe un groupe ou une équipe de projet motivé/e.
- Les ressources existantes sont identifiées et mises en commun, « mutualisées ».

- La coordination est assurée avec efficacité.
- Un financement extérieur vient appuyer le budget communal (ce qui implique d'être bien informé des possibilités de financement).
- Les procédures administratives ne sont pas lourdes au point d'exiger un temps de travail disproportionné.

#### Les questions

- L'existence d'un échevinat de la santé est-il un atout pour que le projet soit durable ?
- En quoi les institutions locales doivent-elles s'impliquer pour que les projets puissent continuer ?
- Quels moyens d'actions donne-t-on à une politique locale de santé ?

# Projets menés dans le cadre du réseau « Vers des politiques communales de santé »

#### Anderlecht : Bus Info-Santé

Responsable : Danielle Depré,  
ddepre@anderlecht.irisnet.be  
Chargés de projet : Marc Bernard,  
mbernard@anderlecht.irisnet.be –  
Francis D'Haeseleer,  
fdhaeseleer@anderlecht.irisnet.be  
Tél.: 02/526.85.56 – Fax : 02/526.85.36

Charleroi : Promotion de la santé au départ de l'Espace Citoyen de Dampremy  
Responsable : Marie-Line Poucet,  
mlpoucet@yahoo.fr –  
poucetml@cpascharleroi.be  
Chargée de projet : Carol Etienne,  
espacecitoyensante@yahoo.fr  
Tél.: 071/23.32.44 – Fax : 071/31.43.69

Durbuy : Diagnostic de santé communautaire en milieu rural : 41 villages et hameaux en Province de Luxembourg  
Responsable : Jean-Marie Mottet,  
adl@durbuy.be  
Chargé de projet : Xavier Lechien,  
michele.mestrez@durbuy.be  
Tél.: 086/21.98.41 – Fax : 086/21.98.67

#### Binche : Amélioration de la santé physique et mentale de jeunes mères bénéficiant du RIS et de leurs enfants

Responsable : Monique Derbaix  
Chargée de projet : Laurie Urbain,  
ludovic.debieve@publilink.be  
Tél.: 064/31.27.07 – Fax : 064/23.06.29

Chastre : Actions de sensibilisation aux dépendances  
Responsable : Fabienne Gendarme,  
cecile.vanmeensel@publilink.be  
Tél.: 010/65.44.76 – Fax : 010/65.44.78

Enghien : Création du Centre d'Information et de Documentation pour l'Education et la Promotion de la Santé de la Ville d'Enghien  
Responsable : Olivier Saint-Amand,  
bibenghien@compaquet.be  
Chargé de projet : Frédéric Hondekyn  
Tél.: 02/395.34.53 – Fax : 02/395.34.53

#### Braine-le-Comte : Promotion des habitudes alimentaires saines dans les écoles

Responsable : Anne-Catherine Roobaert, acroobaert@tiscali.be  
Tél.: 067/874.849 – Fax : 067/56.05.20

Chimay Prévention :  
Coordination en santé globale  
Responsable : Marie-Anne Squevin,  
chimay.prevention@swing.be  
Tél.: 060/21.33.54 – Fax : 060/31.20.85

Flémalle : Travail de concertation : formation et confrontation clinique  
Responsable : Valter Polese  
Chargée de projet : Marina Qualizza,  
fpe2@flemalle.be  
Tél.: 04/234.88.23 – Fax : 04/233.30.38

**Fontaine-l'Évêque : La prévention incendie**  
Responsable : Philippe d'Hollander,  
phd@fontaine-leveque.be  
Chargée de projet : Françoise Maton,  
f.maton@swing.be  
Tél.: 071/20.58.01 – Fax : 071/54.01.61

**Forest :**  
**Observatoire de la santé et du logement**  
Responsable : Paul Massart  
Chargé de projet : Bruno Vankelegom,  
fqs@forest-quartiers-sante.be  
Tél.: 02/370.11.21

**Grâce-Hollogne : Inter-services**  
Responsable : Marianne Maes  
Chargée de projet : Sandrine Breus,  
inter-services@grace-hollogne.be  
Tél.: 04/234.92.00 – Fax : 04/233.50.56

**Ixelles : Mon quartier en noir et blanc**  
Responsable : Françoise Picqué,  
f.picque@brutele.be  
Chargée de projet : Nine Muret  
Tél.: 02/515.61.05 – Fax : 02/515.78.85

**Jette : Amélioration de la qualité de vie  
des personnes âgées isolées**  
Responsable : Christine Gallez,  
chrgallez@hotmail.com  
Chargées de projet : Anne-Françoise  
Nicolay, afnicolay@jette.irisnet.be –  
Anne-Marie Geeurickx,  
amgeeurickx@jette.irisnet.be  
Tél.: 02/423.12.09 ou 421.42.00 –  
Fax : 02/423.12.07

**La Louvière : Mise en place d'un réseau  
d'information et d'échange autour de la santé**  
Responsable : Chantal Sadzot,  
lalouvierevillesante@hotmail.com  
Chargée de projet : Isabelle Druart,  
lalouvierevillesante@hotmail.com  
Tél.: 064/27.79.66 – Fax : 064/27.80.80

**Manage : Programme de prévention :  
journée santé, calendrier santé, campagne  
d'information diététique**  
Responsable : Bruno Pozzoni,  
bernadette.parmontier@manage-  
commune.be  
Chargés de projet : Thierry Paternostre,  
paternostre\_thierry@yahoo.fr – Maria  
Porcu, maria.porcu@manage-  
commune.be  
Tél.: 064/51.82.52 – Fax : 064/51.82.77

**Marchin : Mise en place du projet  
« ASBL Devenirs »**  
Responsable : Pierre Ferir,  
pierre.ferir@marchin.be  
Chargée de projet : Lorédana  
Tésoro, rouletabille@swing.be  
Tél.: 085/27.04.27 – Fax : 085/23.04.23

**Mons : Plate-forme d'observation  
et d'actions en matière de santé**  
Responsable : Francine Cruveiller,  
francine.cruveiller@ville.mons.be  
Chargés de projet : Paolo Terrasi,  
paolo.terrasi@ville.mons.be – Alessia  
Saldarelli  
Tél.: 065/40.54.61 –  
Fax : 065/40.59.44 ou 40.54.69

**Ottignies – Louvain-la-Neuve : Maison de  
l'enfance, de la famille et de la santé**  
Responsable : Claude-Marie  
Vandergucht,  
vanderguchtcm@olln.be  
Tél.: 010/43.78.11

**Saint-Ghislain : Lutte contre les pollutions  
intérieures et les pathologies associées**  
Responsable : Fabrice Fourmanoit,  
fabrice.fourmanoit@swing.be  
Chargée de projet : Daisy Blanc,  
daisy.blanc@saint-ghislain.be  
Tél.: 065/76.19.71 – Fax : 065/79.14.14

**Saint-Nicolas :**  
**Réseau intracommunal de la santé**  
Responsable : Abdelkarim  
Benmouna,  
culture\_sante@hotmail.com  
Chargée de projet : Brigitte Missa,  
culture\_sante@hotmail.com  
Tél.: 04/224.60.30 – Fax : 04/224.60.39

**Sambreville : Une approche  
intersectorielle et participative pour lutter  
contre les inégalités de santé**  
Responsable : Denis Lisélélé,  
denis.liselele@skynet.be –  
liselele@commune.sambreville.be  
Chargée de projet : M<sup>me</sup> Waegemans,  
awaegemans@commune.sambreville.be  
Tél.: 071/26.02.07 – Fax : 071/77.37.70

**Soumagne : Améliorer la santé  
et la qualité des personnes âgées  
et moins valides**  
Responsable : Abel Desmit,  
commune@soumagne.be  
Chargée de projet : Rachel Jamart,  
rachel.jamart@soumagne.be  
Tél.: 04/377.97.97 ou 345.90.97 –  
Fax : 04/377.97.01

**Verviers : Projet Prélude**  
Responsable : Michel Halleux  
Chargée de projet : Françoise  
Dupont,  
francoisedupont@laposte.net  
Tél.: 087/32.52.11 – Fax : 087/32.52.10

**Villers-le-Bouillet : Actions dans les  
quartiers de cités sociales**  
Responsable : Brigitte Simal,  
michel.lejeune@publilink.be  
Chargées de projet : Marie-Christine  
Pirllet, marie-  
christine.pirllet@publilink.be –  
Vanessa Fraiture  
Tél.: 085/61.62.77 – Fax : 085/61.62.87

## Lecture



Vous pouvez notamment obtenir les Actes de ce colloque en PDF auprès du secrétariat de rédaction du Journal du Réseau :  
Alain Cherbonnier,  
question.sante@skynet.be

Le **Journal du Réseau** est réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication, géré par l'asbl Question Santé, 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36 E-mail : question.sante@skynet.be

On trouve le **Journal du Réseau** et le **Fax Santé Communes** sur le site [www.questionsante.org](http://www.questionsante.org)

Secrétaire de rédaction : **Alain Cherbonnier**  
Maquette : **Frédérique Guiot**  
Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage. Les articles non signés sont de la rédaction. Les articles signés n'engagent que leur auteur.  
Editeur responsable : **D' Patrick Trefois**  
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique